Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20231116-D2023_134-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2023-134

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 16 novembre 2023)

Date de convocation : 26 octobre 2023
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 24
Nombre de délégués votants : 30

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 16 novembre 2023 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes CANDAU, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, LABERNADIE, MONGAUGE, LEGLISE, SANZ.

Présents suppléants : M. PINOUT.

Absent(e)s ou excusé(e)s : Mmes MOURTEROT, BERGES, LAHOURATATE, BARRAQUE, GANTCH, et M. DESSEIN, CASADEBAIG, GABASTON, CACHELOU.

Pouvoirs : Mme MOURTEROT à M. ESQUER
M. DESSEIN à M. MONGAUGE
Mme BARRAQUE à M. LABERNADIE
Mme LAHOURATATE à M. BEROT-LARTIGUE
M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
M. GABASTON à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : Mme CASSOU

OBJET : FINANCES - BUDGET AUTONOME MSP – MODIFICATION DU NOM DU BUDGET

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président

Le Budget annexe « MSP » a été créé par délibération du Conseil Communautaire n°2019/70 en date du 26 septembre 2019, transmise au contrôle de légalité le 2 octobre 2013, pour la création et la gestion de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle située 4 avenue des Pyrénées à Arudy.

Dans le projet, l'acquisition de l'ancien groupe médical d'Aussau, situé 8 rue d'Ossau à Arudy, était un prérequis dont le financement sera amorti dans le montant des loyers appliqués aux professionnels de santé.
Ce bâtiment va être rénové, réaménagé et agrandi pour devenir une « maison intercommunale des solidarités » MIcS, équipement qui accueillera le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Vallée d'Ossau, établissement public affilié à la communauté de communes, le service de portage de repas à domicile intercommunal et les antennes locales du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et du Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion (SDSEI), quatre organismes notamment dédiés aux services favorisant l'autonomie à domicile ayant vocation à se rapprocher et travailler en synergie dans les années à venir.

Le budget MSP va donc gérer deux bâtiments, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et la maison intercommunale des solidarités donc il semble plus pertinent de renommer ce budget « Pôle Santé Solidarités ».

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le présent rapport ;

- ADOPTE la nouvelle dénomination du budget annexe « MSP » en budget annexe « Pôle Santé Solidarités ».

Le Président

Jean-Paul CASAUBON

Communauté de communes de la Vallée d'Ossau 64260 ARUDY